

# CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2010

## Personnes présentes

### **Equipe enseignante**

François Calvino - Directeur  
Celine Pouzaint – Professeur des écoles  
Olivia Barona – Professeur des écoles  
Candice Guidal – Professeur des écoles  
Marc Bourgeois – Professeur des écoles  
Martine Chiche – Professeur des écoles  
Marine Guillemain – Professeur des écoles  
Elsa Tramont – Professeur des écoles  
Laurence Coignard – Professeur des écoles  
Alexandre Da Costa – Professeur des écoles  
Anne Sevestre – Professeur des écoles  
Géraldine Guillois – Professeur des écoles  
Florence Camus – Professeur des écoles  
Christian Quette – Professeur des écoles  
Gérald Bieder – Professeur Ville de Paris Educ.  
Musicale  
Valérie Le Goff - Professeur de la Ville de Paris  
E.P.S.

### **Représentants des parents d'élèves**

Jérôme Frot  
Bécher Boussaadoue  
Patrice Dublet  
Nathalie Cescutti  
Soizic Bodin  
Annick Besnard  
Bénédicte Fighiera  
Marie Brodin  
Biljana Stojanovic  
Véronique Lettermann  
Isaline Buisson  
Sylvie Gouel  
Fabien Dessart  
Eric Mancliere

Delphine Le Flohic – Directrice du Centre de loisirs  
Sanoussi Diarra – Responsable du point d'accueil élémentaire

## **1) Bilan de la rentrée :**

### a) Structure de l'école et effectifs

- 347 élèves  
72 CP (24+24+24) ; 76 CE1 (26+24+26) ; 74 CE2 (30+30+14)  
68 CM1 (30+28+10) et 58 CM2 (30+28)
- Le RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)
  - Psychologue scolaire : Mme Roche
  - Maître E : Mme Jouven
- Un EVS (Emploi de Vie Scolaire):  
Béatrice Ligonière qui aide dans les classes les élèves en difficultés et qui fait aussi l'accueil le matin et la sortie à 16h30 pour les CP.

### b) Points sur les remplacements

- Enseignants : 45 absences toutes remplacées  
Depuis la rentrée, plusieurs ZIL (enseignants remplaçants) en surnombre sur l'école aident les enseignants et remplacent si besoin.
- Agents de service : 2 absences non remplacées.
- animateurs :  
Interclasse : 28 absences non remplacées et 13 remplacées.  
Etude : 16 absences remplacées, 1 non remplacée

c) Les dotations en fournitures et mobilier

- 1 micro-ondes et 1 mini-four pour les agents de service
- Mobilier pour certaines classes. Il est à signaler une baisse du budget.
- Pas de fourniture en audiovisuel.
- 13203€ de crédit pour fournitures scolaires (dont les les manuels scolaires) dépensées au travers des marchés de la ville de Paris. Un réassort pour combler les livraisons non effectuées d'environ 300 euros a été effectué en début d'année.
- Salle informatique: 15 nouveaux ordinateurs depuis la rentrée. (La salle est occupée en fonction des projets de chacun.)

## **2) Carte scolaire rentrée 2011**

Effectifs de l'école 2011-2012 : 289 élèves hors les CP. 58 élèves de CM2 quitteront l'école et 88 élèves de CP sont prévus pour l'instant. Ce qui laisse prévoir une augmentation forte des effectifs pour l'année prochaine.

## **3) Le règlement intérieur**

Quelques modifications: A partir de cette année des avertissements de mauvaise conduite seront donnés pour les élèves ayant un très mauvais comportement et manquant de respect.

## **4) Le Plan Particulier de Mise en Sûreté**

Ce plan est prévu pour réagir aux alertes en cas de crise majeure. Une note d'information donnant les consignes en cas de déclenchement sera distribuée aux parents.

## **5) La commission de sécurité du 22 septembre 2010**

Elle dépend de la préfecture.

La visite a lieu tous les 3 ans puis un rapport est envoyé. La commission est chargée de vérifier la sécurité de l'établissement aussi bien au niveau matériel qu'en ce qui concerne l'évacuation des bâtiments.

La commission a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

## **6) Les actions initiées dans le cadre du projet d'école**

- Le projet partenariat avec le musée du Louvre est décevant : les enseignants n'ont pas pu organiser de projet en raison d'un manque de créneaux disponibles !!!
- École et cinéma: 8 classes participent cette année.
- Participation des CM2 aux rencontres "chorales" cette année à l'école d'Occagne, en mai, couplée avec une exposition plastique (participation des CE1).
- 3 projets de classes culturelles ont été acceptés sur dossier:
  - 2 CE1 « Les animaux dans les arts et les civilisations »
  - 1 CE2 « alchimie du peintre au petit palais »
- 1 classeur pour l'histoire des arts sera créé cette année en cycle 3. Il suivra chaque élève durant toute leur scolarité..
- Expression orale et langue écrite : Différents travaux sont organisés dans la BCD avec Delphine Le Flohic.
- École et civisme: des policiers sont passés dans toutes les classes afin de sensibiliser les élèves à la sécurité routière. Les CE2 passeront un examen pour obtenir leur permis « piéton ».

D'autres exposés ont été présentés par la Mission de Prévention et de Communication du

commissariat du 14<sup>ème</sup> arrondissement : « la loi expliquée aux enfants » pour les CM1, « les dangers d'Internet » et une « formation urgences minimum » pour les CM2.

- Conseils d'élèves. Un premier conseil s'est tenu le 22 octobre sur le règlement intérieur de l'école. (1 délégué par classe)
- Journal d'école : il est prévu la parution de 5 journaux au cours de cette année, toujours mis en place par un comité de rédaction composé d'un délégué par classe.
- De nombreux projets sportifs. (Bal, cross, semaines sportives, judo, roller) ainsi que différentes rencontres sportives interclasses et inter école.
- Classes découvertes :
  - Séjour équitation a eu lieu en septembre pour les CE2b
  - Séjour équitation est prévu en mars pour les CM2 a et b
  - Probablement un séjour à Clairoix sur le thème théâtre pour les CPa et CPc.

## 7) L'association sportive

Une Association sportive a été créée l'an dernier, ce qui a permis l'ouverture d'un centre scolaire sportif dans le cadre des mercredis du sport, organisé par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Mairie de Paris.

Le mercredi (15 élèves par activité)

- Le matin : Natation (CP, CE1) et Roller (CE2, CM)
- L'après midi : Hand et basket (CE2, CM) et Foot (CE2, CM)

Les inscriptions se font à l'année ; elles ne sont pas occasionnelles.

Les parents seront prochainement consultés concernant l'ouverture de cette association à des ateliers informatique, à la bibliothèque,...

## 8) La coopérative scolaire

Les comptes de la coopérative sont contrôlés par l'OCCE. Ils sont équilibrés et ont été certifiés par l'OCCE. Il reste en compte 6845,64 € au 8 novembre.

L'équipe enseignante fait part de son souhait d'acheter une sono pour 1200€ sur les fonds de la coopérative en raison des difficultés de son obtention en fin d'année et de son usage justifié tout au long de l'année.

## 9) Les activités périscolaires

### a) Centre de loisirs

Le centre de loisirs est animé par 8 animateurs dont 4 sont présents lors de l'interclasse.

Sanoussi Diarra est le nouvel adjoint du centre de loisirs.

Les animateurs ont décidé cette année d'organiser différents travaux autour de la citoyenneté et de l'éco-citoyenneté.

Afin d'anticiper au mieux l'organisation du centre de loisirs pendant les vacances, la pré-inscriptions est **obligatoire**. Le calendrier d'inscription est affiché à l'entrée de l'école.

### b) Organisation de la cantine

Il y a de 280 à 306 élèves à la cantine. Ils sont surveillés par 10 animateurs.

Les animateurs proposent plusieurs activités :

- Un tournoi de foot est organisé dans la cour des CP les vendredis.
- Des grands jeux sont organisés les lundis, mardis et jeudis.
- Les enfants peuvent aussi faire des jeux de société et dessins dans la salle de musique.
- La salle informatique est aussi utilisée.

Le problème essentiel reste le manque de place dans les locaux en rapport au nombre d'enfant. Il devient crucial en cas de mauvais temps, les cours n'étant plus utilisable.

- La BCD est ouverte entre 11h30 et 13h30:

- en 1ère heure pour les élèves de cycle 3. Une aide leur est proposée pour faire leurs exposés.
- En 2ème heure pour les élèves de cycle 2.

**c) Organisation de l'étude « surveillée »**

Il y a 131 inscrits: entre 80 et 90 présents par jour, répartis dans 4 salles.

Il est rappelé que l'étude est dite « surveillée » et que donc qu'à ce titre les enfants ne sont pas obligés d'y faire leurs devoirs (comme dans une étude « dirigée »). Néanmoins les personnes assurant cette étude incitent autant que possible les enfants à faire leurs devoirs avant de passer à des coloriages ou jeux calmes. Il incombe aux parents de préciser à leurs enfants la consigne qu'ils désirent : priorité ou non aux devoirs, quitte à en informer le surveillant.

D'autre part, au-delà de 18h00, les enfants ne sont plus censés être à l'étude et doivent sortir de l'école. Les parents venant chercher leur enfant en retard doivent prévenir l'école mais ces retards doivent rester exceptionnels et d'une durée raisonnable.

**d) Organisation des ateliers bleus et de l'atelier lecture**

Lundi : Cirque pour les CP et Echecs pour les CE.

Mardi : Cinéma pour les CM et « Flag foot » pour le cycle 3.

Jeudi : Musique pour les CE.

Vendredi : Capoeira pour les CM.

La BCD est aussi ouverte à 16h30. Delphine Le Flohic y organise différents projets. (Théâtre japonais, correspondance, calligraphie,...)

Quelques élèves de CE1 participent aux ateliers lecture les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h.

**10) Rythmes scolaires**

Du 14 septembre au 15 décembre, le ministère de l'éducation nationale organise une consultation sur les rythmes scolaires au travers de réunions ou sur <http://www.rythmes-scolaires.fr> sur 3 thèmes:

- Les rythmes scolaires et l'école: durée des cours et des pauses, charge de travail à la maison, culture et sport à l'école....
- Les rythmes scolaires et la famille : temps de trajet, les congés, leur zonage, la journée de l'adulte...
- Les rythmes scolaires et la société : place des pratiques religieuses, des activités extrascolaires sportives et culturelles, période rouge sur les autoroutes.

L'académie de Paris organise le 8 décembre des assises académiques sur le sujet et y consacre un conseil académique et inter-académique.

Le conseil regrette que cette concertation se fasse dans la précipitation et que les informations ne soient diffusées que si tardivement.

**11) Prochaines réunions**

La remise des livrets aux parents est prévue les samedis 4 décembre et 26 mars.

Prochain conseil d'école : mardi 8 mars

Le directeur  
**M. CALVINO**

Le secrétaire  
**M. BOURGEOIS**